

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Il y a loin de la coupe aux lèvres : l'apport décevant des archives paroissiales à trois secteurs de la recherche

Wynants, Paul

Published in:
Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon

Publication date:
2009

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):
Wynants, P 2009, 'Il y a loin de la coupe aux lèvres : l'apport décevant des archives paroissiales à trois secteurs de la recherche', *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, vol. 23, numéro 1, pp. 33-46.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

« IL Y A LOIN DE LA COUPE AUX LÈVRES » :
l'apport décevant des archives paroissiales
à trois secteurs de la recherche

Paul WYNANTS

Nous venons de passer en revue des champs d'investigation pour lesquels l'utilisation des archives paroissiales s'avère indispensable ou prometteuse. Il en est d'autres où les historiens font plutôt grise mine. Les constats de carence sont sans doute relatifs. Toutefois, ils ne concernent pas des secteurs de la recherche périphériques par rapport à la problématique de notre colloque, délaissés ou démodés. Ils ont trait, au contraire, à des domaines dans lesquels nos connaissances ont beaucoup progressé, au cours des dernières décennies¹, et où l'on fondait de grands

1. J. PIROTTE, *Le microcosme belge*, dans L. COURTOIS et al. (s. dir.), *Écrire l'histoire du catholicisme des 19^e et 20^e siècles. Bilan, tendances récentes et perspectives (1975-2004)*, Louvain-la-Neuve, 2004, p. 31-69 ; J. PIROTTE et G. ZELIS (s. dir.), *Pour une histoire du monde catholique au 20^e siècle, Wallonie-Bruxelles. Guide du chercheur*, Louvain-la-Neuve, 2003. On peut constater les progrès réalisés en comparant les bilans proposés par ces deux publications à d'autres, réalisés antérieurement : M. CLOET et F. DAELEMANS (s. dir.), *Godsdiens, mentaliteit en dagelijks leven. Religieuze geschiedenis in België sinds 1970. Religion, mentalité et vie quotidienne. Histoire religieuse en Belgique depuis 1970. Actes du colloque des 23 et 24 septembre 1987 (Archives et Bibliothèques de Belgique, n° 35)*, Bruxelles, 1988 ; A. TIHON, *Les recherches en histoire religieuse contemporaine dans la Belgique francophone*, dans L. COURTOIS et J. PIROTTE (s. dir.), *Foi, gestes et institutions religieuses aux*

espoirs sur les ressources documentaires des paroisses pour amplifier les avancées : l'histoire de l'enseignement élémentaire, des communautés religieuses de vie active et des mouvements de jeunesse à la période contemporaine.

Je m'attacherai d'abord à l'apport limité des archives paroissiales à la reconstruction du passé scolaire et congréganiste. Comme ces deux dimensions sont connexes, je les évoquerai d'une traite, afin d'éviter les redites. Ensuite, pour les mouvements de jeunesse, je proposerai l'étude d'un cas concret : celui de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). En guise de conclusion, je dégagerai trois réflexions de ces deux aperçus sélectifs.

Enseignement élémentaire et communautés religieuses

Ce sont là, je l'ai souligné d'entrée de jeu, deux secteurs de la recherche liés partiellement l'un à l'autre. Pour le premier, assurément le plus mûr, les historiens locaux ne sont pas démunis : ils peuvent s'appuyer sur une synthèse de qualité², deux bilans historiographiques solides³ et quelques instruments de travail⁴. Ils

19^e et 20^e siècles, Louvain-la-Neuve, 1991, p. 9-28 ; ID., *Geschiedenis van de Kerk in België in de negentiende en twintigste eeuw. Een literatuur-overzicht, dans Trajecta*, t. 6, 1997, p. 361-377.

2. D. GROOTAERS (s. dir.), *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, 1998.

3. B. GROESSENS, *L'enseignement : du fondamental au secondaire*, dans J. PIROTTE et G. ZELIS (s. dir.), *Pour une histoire...*, op. cit., p. 405-437 ; F. SIMON, *Education*, dans C.-F. VAN SAS et E. WITTE (s. dir.), *Historical Research in the Low Countries*, La Haye, 1992, p. 58-67.

4. M. DE VROEDE et al., *Bibliographie de l'histoire de l'enseignement préscolaire, primaire, normal et spécial en Belgique, 1774-1986*, Louvain-Amersfoort, 1988 ; M. DE PAEPE et al., *Bibliographie des sources pour l'histoire de l'enseignement préscolaire, primaire, normal et spécial en Belgique, 1830-1959*, Gand, 1991. Signalons que le Fonds de l'enseignement des Archives de l'Archevêché de Malines a fait l'objet d'un inventaire publié : C. VAN DE WIEL, *Onderwijsdocumenten uit de 19^{de} eeuw*, Bruxelles, 1991 (Archives et Bibliothèques de Belgique, Inventaires, n° 8).

ont aussi la faculté de prendre en compte les conseils d'un spécialiste de l'heuristique des sources⁵. Pour le second domaine⁶, plus récent, ils ont accès à des répertoires de communautés⁷, à des tours d'horizon historiographiques⁸ et à quelques articles de praticiens, consacrés aux orientations de recherche, aux sources et aux méthodes⁹. Plusieurs de ces publications évoquent

5. M. LAGRÉE, *L'histoire de l'enseignement primaire catholique. Le problème des sources*, dans *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 81, 1995, p. 25-34.

6. Nous laissons de côté, dans la suite de cette contribution, les cas spécifiques des communautés hospitalières, vouées au service domestique et contemplatives. Sur les premières, voir surtout les études réalisées par les chercheurs et chercheuses du Kadoc, évoquées dans *Religieuze instituten. Onderzoek*, dans *25 jaar Kadoc. Zilveren Nieuwsbrief*, Louvain, 2002, p. 7-10. Sur les deuxièmes, cf. la monographie de X. CAMBRON, *Les religieuses du Collège Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 20, 2006, fasc. 3, p. 131-152. Sur les troisièmes, voir les travaux de A.-D. MARCELIS, en particulier sa thèse de doctorat *Femmes cloîtrées des temps contemporains. 1000 pages d'histoire de carmélites et de clarisses en Namurois*, Louvain-la-Neuve, 2004, 3 vol.

7. P. WYNANTS, *Religieuses 1801-1975*, t. 1, *Belgique-Luxembourg-Maastricht/Vaals* (Répertoires Meuse-Moselle, IV), Namur, 1981 ; A. TIHON, *Les religieuses en Brabant wallon*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 18, 2004, fasc. 1, p. 3-40.

8. Pour les religieux : J. ART, *The Historiography of Male Orders and Congregations in Belgium. A Status Quaestionis*, dans J. DE MAEYER et al. (s. dir.), *Religious Institutes in Western Europe in the 19th and 20th Centuries. Historiography, Research and Legal Position*, Louvain, 2004, p. 29-39. Pour les religieuses : P. WYNANTS, *België en Nederland op gescheiden wegen ? Geschiedschrijving van vrouwelijke congregaties 1990-2000*, dans *Trajecta*, t. 11, 2002, p. 65-75 ; ID., *Les instituts féminins en Belgique. Bilan et perspectives de recherche*, dans J. DE MAEYER et al. (s. dir.), *Religious Institutes...*, op. cit., p. 41-51 ; ID., *Les religieuses de vie active en Belgique et aux Pays-Bas, 19^e - 20^e siècle*, dans J. PIROTTE et E. LOUCHEZ (s. dir.), *Deux mille ans d'histoire de l'Église. Bilan et perspectives historiographiques* (n^o spécial de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 95), Louvain-la-Neuve - Louvain, 2000, p. 238-256.

9. E. LOUCHEZ, *Les congrégations religieuses en Belgique sous l'occupation : typologie des archives utilisables*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 98, 2003, p. 482-515 ; P. WYNANTS, *Pour écrire l'histoire d'un établissement d'enseignement congréganiste : orientations de recherche*,

explicitement l'apport potentiel des archives paroissiales à l'histoire de l'instruction primaire et des communautés religieuses, principalement enseignantes¹⁰.

Une telle hypothèse n'a rien de saugrenu au vu du rôle joué jadis par les curés dans l'expansion de l'enseignement confessionnel et dans l'accompagnement des communautés de sœurs institutrices¹¹. Voyons en quoi il a consisté sur le terrain, en jetant un coup d'œil sur le passé.

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, nombre d'écoles gardiennes et primaires du Brabant wallon sont créées à l'instigation ou à la demande des desservants. À l'époque, les établissements scolaires à caractère paroissial comptent souvent les curés parmi leurs bailleurs de fonds. Pendant les décennies qui suivent la révolution de 1830 et durant la guerre scolaire de 1879-1884, maints pasteurs sont non seulement les propriétaires des bâtiments et du mobilier, mais aussi les employeurs du personnel. Par la suite, leurs droits sont repris par des comités scolaires, dont ils demeurent les chevilles ouvrières. À ce titre, ils conservent leur mot à dire sur le destin des écoles, l'aménagement des locaux et le statut du corps enseignant. Une partie de l'offre scolaire émane, certes, du mécénat privé et des pouvoirs locaux. Même dans ce scénario, l'influence des curés est indéniable : fréquemment, ce sont eux qui incitent les notables à se montrer généreux ou les édiles à prendre l'initiative. À maintes reprises, dans la vie

sources et méthodes (XIX^e-XX^e siècles), dans F. MOTTO (s. dir.), *Insedamenti e iniziative salesiane dopo Don Bosco. Saggi di storiografia*, Rome, 1996, p. 17-62 (Istituto Storico Salesiano, Studi n° 9).

10. Par ex. B. GROESSENS, *L'enseignement...*, *op. cit.*, p. 433 ; E. LOUCHEZ, *Les congrégations...*, *op. cit.*, p. 507-508.

11. Cf. P. WYNANTS, *La christianisation des campagnes par l'enseignement populaire au XIX^e siècle. Étude de cas : les écoles des sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception*, dans J.-P. MASSAUT et M.-É. HENNEAU (s. dir.), *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du CIHEC (25-27 août 1984)*, Bruxelles-Rome, 1996, p. 560-561 ; F. COLLIGNON et P. JADIN, *L'œuvre des frères maristes en Brabant wallon*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 12, 1998, fasc. 4, p. 163-234.

quotidienne, ils font office d'intermédiaires entre les instituteurs et institutrices, les donateurs et les administrations communales.

À leur niveau, les desservants agissent à la manière d'inspecteurs. Ils visitent les classes. Ils contrôlent la qualité de l'enseignement religieux et même de l'instruction profane. Ils sont en mesure d'encourager, de conseiller, mais aussi de réprimander le personnel, dont l'engagement et la carrière dépendent de leurs bonnes dispositions. Figurant parmi les rares « intellectuels » des villages et des bourgs, ils sont les interlocuteurs auxquels des enseignants s'adressent pour obtenir des avis, des conseils, voire un soutien au plan pédagogique. Pasteurs des parents et des élèves, ils recueillent leurs appréciations positives sur la qualité des études, mais également leurs doléances et leurs griefs. Ils ont la faculté de s'interposer entre les familles et les maîtres et maîtresses d'écoles, lors des situations de conflit.

Lorsque le personnel est constitué de frères et surtout de sœurs, le desservant est, plus que jamais, un personnage central dont il faut se concilier l'appui et les bonnes grâces. Il est en contact direct avec les supérieurs de la congrégation : de la sorte, il peut obtenir des nominations et des déplacements dans le corps enseignant. Comme les religieux et religieuses doivent limiter leurs contacts avec le monde extérieur, il est leur agent de liaison ou leur porte-parole, pour régler une série de problèmes matériels, financiers ou scolaires qui exigent des tractations avec des tiers (fournisseurs, bienfaiteurs, administrations, inspection, évêché...). Il est, en outre, leur principal informateur : de la bouche du prêtre, qui circule et lit les journaux, les frères et les sœurs apprennent ce qui se dit, se prépare, se décide ou se fait dans la localité, la région ou le pays. Le curé est surtout un guide spirituel et un directeur de conscience. Confesseur attiré de la communauté, il prend soin des âmes qui lui sont confiées. On sait l'ascendant que ce rôle permet d'exercer sur des personnes dont l'existence est vouée au service de Dieu et de l'Église. Enfin, le pasteur peut être un « pourvoyeur » de jувénistes ou de postulantes. En stimulant le

zèle de la jeunesse, il a la faculté de susciter ou de cultiver des vocations à la vie religieuse.

Face aux instituteurs et institutrices, plus encore à l'égard des frères et des sœurs, les membres du clergé paroissial détiennent donc une position d'autorité. On s'attend, dès lors, à trouver dans les archives des cures un certain nombre de documents significatifs sur le passé des écoles et sur l'activité des communautés religieuses. Il en est quelquefois ainsi¹², encore que la nature, le volume et le contenu des sources exhumées de la sorte varient d'une localité à l'autre. Néanmoins, la teinte dominante qui se dégage du tableau général est plutôt sombre¹³.

Mon expérience en atteste. En trois décennies, j'ai sollicité une septantaine de curés, dans la partie francophone du pays, pour accéder à des archives paroissiales relatives à des établissements congréganistes du XIX^e siècle. En tout et pour tout, j'ai reçu neuf réponses positives. Dans cinq de ces localités, j'ai effectivement découvert quelques pièces plus ou moins intéressantes.

Pendant un moment, j'ai attribué le faible taux de répondants enregistré à l'inertie de « fonctionnaires ecclésiastiques ». Considérant le chercheur comme un importun, ceux-ci seraient enclins à écarter les demandes de consultation, quitte à cacher l'existence de documents qu'ils détiennent ou à en minimiser l'intérêt. On ne doit pas exclure que tel ait été le comportement de l'un ou l'autre de mes correspondants.

12. Voir, par ex., B. ACCARAIN, *Cent ans de vie paroissiale à Ittre (1898-1998)*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 14, 2000, fasc. 4, p. 201-202.

13. Je ne prends pas en considération ici les périodes de guerre, qui génèrent des situations exceptionnelles. À leur propos, E. LOUCHEZ, *Les congrégations religieuses en Brabant durant l'occupation (1940-1944)*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 5, 1991, fasc. 1, p. 25-53 ; ID., *Les congrégations religieuses sous l'occupation*, dans F. MAERTEN et al., *Entre la peste et le choléra. Vie et attitude des catholiques belges sous l'occupation*, Gerpennes, 1999, p. 91-126.

Toutefois, il est une autre hypothèse plus plausible à prendre en considération, que laissent deviner des réponses négatives ou peu encourageantes : l'absence totale ou la maigreur des archives paroissiales conservées pour ce secteur de la recherche. Ici et là, on m'a signalé des destructions de pièces entreposées sur place, après la mort d'un desservant ou lors de regroupements de paroisses, des disparitions et même des vols de documents. Par ailleurs, les interventions de prêtres au titre de simples particuliers étaient peut-être consignées dans leurs archives personnelles, qui les ont suivis dans leurs lieux d'affectation successifs, avant de revenir à des héritiers. Pareille documentation semble avoir été détruite.

Le constat que l'on tire de recherches consacrées à vingt-neuf écoles primaires du Brabant wallon¹⁴ rejoint celui que tout observateur peut dégager des publications disponibles sur d'autres établissements similaires, dans la région ou le pays : à de rares exceptions près, les archives paroissiales n'offrent pas de ressources documentaires abondantes, de nature à nourrir substantiellement des monographies d'histoire locale. Au mieux, elles livrent des informations ou des éclairages complémentaires.

Les fonds les plus riches ne sont pas accumulés dans les caves ou les greniers des cures : ils se trouvent au siège des congrégations, dans les archives des évêchés, des provinces et des communes¹⁵. Bien qu'elle soit décevante ou déplaisante, telle est la réalité.

14. Voir les *Chroniques d'histoire scolaire* parues et à paraître dans la *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*.

15. P. WYNANTS, *Le repérage des communautés religieuses enseignantes dans les archives communales du XIX^e siècle*, dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 2, 1988, fasc. 3, p. 221-225.

Mouvements de jeunesse : le cas de la JOC

De tous les mouvements de jeunesse catholiques actifs en Belgique francophone¹⁶, la JOC¹⁷ est sans doute celui qui a été le plus étudié par les historiens. Deux articles¹⁸ et un mémoire de

16. Sur ces mouvements et leur historiographie en Belgique francophone, cf. R. AUBERT, *Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholiques en Belgique*, dans *La Gioventù cattolica dopo l'Unità 1868-1968* (Politica e Storia, n° 28), Rome, 1972, p. 271-323 ; F. ROSART, *L'Association Catholique de la Jeunesse Belge (ACJB) et ses mouvements spécialisés : organisation et caractère*, dans *Mouvements et associations catholiques en Brabant wallon de 1918 à Vatican II. Actes du septième colloque du CHIREL BW, Wavre, 24 octobre 1992* (Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon, t. 7, 1993, fasc. 1-3), Wavre, 1993, p. 125-150 ; ID., *Enjeux et difficultés d'une histoire des mouvements de jeunesse catholiques*, dans L. COURTOIS et J. PIROTTE (s. dir.), *Foi..., op. cit.*, p. 137-145 ; ID., *Jalons pour une histoire des mouvements de jeunesse catholiques en Belgique francophone*, dans F. ROSART et T. SCAILLET (s. dir.), *Entre jeux et enjeux. Mouvements de jeunesse catholiques en Belgique, 1910-1940*, Louvain-la-Neuve, 2002, p. 9-49 ; ID., *Les mouvements de jeunesse catholiques en Belgique francophone. État de la recherche*, dans G. CHOLVY (s. dir.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs. Sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, 1985, p. 173-177 ; F. ROSART et T. SCAILLET, *Les mouvements d'Action catholique et de jeunesse et l'apostolat des laïcs*, dans J. PIROTTE et G. ZELIS (s. dir.), *Pour une histoire..., op. cit.*, p. 334-368 ; A. TIHON, *Associations de laïcs et mouvements d'Action catholique en Belgique*, dans Achille Ratti, *Pape Pie XI*, Rome, 1996, p. 641-656 (Coll. de l'École française de Rome, n° 223).

17. L. BRAGARD et al., *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Wallonie-Bruxelles, 1912-1957*, Bruxelles, 1990, 2 vol. ; F. PEEMANS, *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF) belge, 1945-1957*, dans G. CHOLVY (s. dir.), *Mouvements..., op. cit.*, p. 289-299 ; L. VOS et al., *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, dans E. GERARD et P. WYNANTS (s. dir.), *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Louvain, 1994, p. 425-500 (Kadoc-studies, n° 16) ; P. WYNANTS et F. VANNESTE, *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t. 27, Paris, 1999, col. 1254-1280.

18. M. FIÉVEZ, *Naissance et premiers développements de la JOC féminine en Brabant wallon*, dans *Colloque d'histoire du Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon, Louvain-la-Neuve, 29 septembre 1984* (Cahiers du C.H.R.B.W., n° 1), s.l., 1985, p. 15-31 ; J.-M. COLLIGON, M. PARET et P. WYNANTS, *La*

licence¹⁹ ont retracé ses premiers développements dans notre région.

Constituée le 10 juillet 1924, la fédération jociste de Nivelles se mue en fédération du Brabant wallon, trois ans plus tard. En 1947, elle se scinde pour donner naissance à deux entités distinctes, les fédérations de Nivelles et de Wavre²⁰. À son apogée, elle réunit 41 sections masculines, pour 943 membres, et 34 sections féminines, pour 620 affiliées. Chacune des deux branches a créé une quarantaine ou une cinquantaine de groupes locaux en un tiers de siècle. Il y a donc matière à enquête historique.

Les monographies de section locale ont été encouragées par des historiens de métier. Selon Jean Pirotte, elles devraient permettre « de connaître les réalités de terrain et de donner aux approches plus générales toute l'épaisseur du vécu »²¹. Pour André Tihon, elles éclaireraient utilement « l'histoire concrète du mouvement, la mentalité et l'idéal qui animaient ses membres », donnant ainsi une âme aux études préexistantes²². Force est de constater que ces appels n'ont pas été entendus.

A priori, pourtant, on pourrait supposer que nos archives paroissiales recèlent une foule de matériaux utiles en pareil domaine. Sauf exception rare, en effet, les sections jocistes se créent et évoluent dans le cadre paroissial. Bien plus, les vicaires chez les garçons, les curés chez les filles, y jouent un rôle non négligeable en qualité d'aumôniers.

JOC en Brabant wallon (1930-1940), dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. 11, 1997, fasc. 1, p. 36-61.

19. C. SCHLICKER, *Les débuts de la JOC en Brabant wallon (1922-1930)*, mémoire de licence en histoire UCL, Louvain, 1971.

20. A. TIHON, *Mouvements et associations catholiques en Brabant wallon 1918-1960*, dans *Mouvements et associations...*, *op. cit.*, p. 52.

21. J. PIROTTE, *Le microcosme...*, *op. cit.*, p. 53-54.

22. A. TIHON, *Liminaire*, dans *Mouvements et associations...*, *op. cit.*, p. 4.

Dans les grandes agglomérations et les centres industriels, le fait est avéré²³. Nombre de jeunes prêtres suscitent la création de groupes de base et contribuent à leur recrutement. Ils leur procurent un local pour tenir leurs réunions. Ils exercent leur fonction pendant des années, alors que les cadres laïcs se succèdent à intervalles rapprochés. Aussi les aumôniers peuvent-ils veiller à la transmission du témoin à chaque génération nouvelle, en lui inculquant la méthode et l'esprit du mouvement. Grâce à leur niveau d'instruction, certains d'entre eux assurent une part notable de la formation des militants : ils leur apprennent à s'exprimer en public, à animer un débat, à consigner des faits et des analyses sous la forme de rapports et de notes ; quelquefois même, ils les conseillent dans leurs lectures. Enfin, leur qualité d'ecclésiastiques les habilite non seulement à prendre en charge l'accompagnement spirituel de la section, mais aussi à se porter garants du label d'Action catholique auquel la JOC est attachée. Une telle *position de pouvoir*, ainsi qu'on la qualifiera ultérieurement, leur sera reprochée au début des années 1970²⁴.

En Brabant wallon, toutefois, la réalité de terrain est sans doute moins idyllique²⁵. Souvent, en effet, l'archevêché affecte les prêtres les plus qualifiés, les plus dynamiques ou les plus prometteurs aux grandes villes ou aux zones réputées difficiles, au plan pastoral. Peu peuplées, les paroisses rurales de notre région ne sont pas gratifiées d'un encadrement de même qualité. Elles sont même des lieux d'exil pour insoumis, voire une sorte de

23. Sur le rôle des aumôniers, cf. notamment L. ROUSSEL, *Aumôniers de mouvement : agents d'un temporalisme social ?*, dans *Cahiers marxistes*, n° 197, fév.-mars 1995, p. 31-44 ; L. BRAGARD et al., *La Jeunesse Ouvrière Chrétienne...*, *op. cit.*, t. 1, p. 48-49, 150, 187-189 et t. 2, p. 273, 237 ; P. WYNANTS, *La JOC et l'Église. De l'adhésion à la contestation (1961-1974)*, dans *Actes du 7^e congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique. Congrès d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 26, 27 et 28 août 2004*, t. 2, Bruxelles, 2007, p. 653.

24. Voir les témoignages réunis par P. KABONGO, « *La révolte des enfants de Cardijn* ». *Trente ans après. Récits de jocistes*, Bruxelles, 2003.

25. M. FIÉVEZ, *Naissance...*, *op. cit.*, p. 26-27.

« Sibérie » pour les flamingants en disgrâce à Malines²⁶. Les sections de JOCF sont, pour la plupart, confiées à des curés : il arrive que ces derniers soient très conservateurs ou engoncés dans une vision étroitement paroissiale de leur mission.

On l'aura compris : pour une fraction du clergé brabançon, l'accompagnement d'une section jociste ne constitue pas une priorité. Il s'agit d'une tâche parmi tant d'autres, voire d'une préoccupation accessoire. Dès lors, la conservation des archives de groupes locaux de jeunes, par nature mouvants et instables ne s'est pas inscrite à l'avant-plan des préoccupations. Même pour les aumôniers les plus motivés, de telles pièces pouvaient avoir une utilité pastorale immédiate, non une valeur historique intrinsèque²⁷. Certaines d'entre elles figuraient probablement dans leurs archives personnelles, qu'ils ont emmenées en d'autres lieux. Elles ont fait l'objet de destructions par manque d'intérêt, à défaut de place ou lors de successions. C'est pourquoi le nombre de documents recensés sous la cote C 821 de nos inventaires d'archives paroissiales est restreint. Comme la plupart des responsables locaux du mouvement n'ont pas été plus soigneux, les pertes d'archives sont irrémédiables.

De ce fait, le passé des sections jocistes du Brabant wallon ne peut être reconstitué que par bribes et morceaux. Bien plus, une telle entreprise est irréalisable sans la consultation des archives centrales de la JOC/F, le dépouillement systématique de ses périodiques et le recours aux sources orales. C'est là, en effet, que réside l'essentiel de l'information utile.

26. A. TIHON, *Le Brabant wallon, de la « Sibérie » au diocèse de Nivelles-Wavre ?*, dans L. COURTOIS et al. (s. dir.), *Images et paysages mentaux des 19^e et 20^e siècles, de la Wallonie à l'Outre-mer. Hommage au professeur Jean Pirotte à l'occasion de son éméritat*, Louvain-la-Neuve, 2007, p. 337.

27. F. ROSART, *Enjeux...*, *op. cit.*, p. 142.

Relatif surtout à l'histoire générale du mouvement, le *Fonds Cardijn*, déposé aux AGR²⁸, ne contient guère de pièces intéressantes pour le chercheur local. Conservées au siège central de l'organisation, les *Archives de la JOC*²⁹ offrent davantage de ressources pour la réalisation d'une monographie. Il faut, cependant, s'armer de patience et consulter nombre de liasses pour trouver des données significatives : ainsi, des résultats partiels d'enquêtes³⁰, des listes de sections avec leurs effectifs, des rapports sur les campagnes menées dans la région, des chiffres sur le nombre d'abonnés à la presse jociste, de participants à des concours, à des congrès ou à des pèlerinages. Malheureusement assez maigre, le *Fonds de la fédération du Brabant wallon*³¹ doit être passé au peigne fin. On ne peut négliger non plus les *Archives des anciens et anciennes de la JOC*³², actifs jadis dans la région, ni les papiers de cadres des organisations constitutives du Mouvement ouvrier chrétien, recueillis par le Carhop³³.

Une moisson plus abondante peut être glanée dans les périodiques jocistes³⁴. Ces derniers ont ouvert régulièrement leurs colonnes aux sections locales qui, en quelques lignes, ont rendu compte de leurs principales réalisations. On y trouve des comptes

28. ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME (rue de Ruysbroeck, 2-6, 1000 Bruxelles). Cf. M. FIÉVEZ, *Inventaire du Fonds Cardijn*, Bruxelles, 1985.

29. ARCHIVES DE LA JOC/F (rue des Mouchérons, 3, 1000 BRUXELLES). Voir Ph. DENIS, *Les archives de la JOC/F (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine) à Bruxelles*, dans *Cahiers de Clio*, n° 87-88, 1986, p. 109-115. Un inventaire actualisé est consultable sur place.

30. Des extraits d'enquêtes ont été publiés par CELLULE MÉMOIRE POPULAIRE-BRABANT WALLON, *Réalités populaires en Brabant wallon. Documents relatifs à l'histoire des travailleurs de 1830 à 1980*, t. 2, Nivelles, 1982, p. 135-137 ; J.-M. COLLIGNON et al., *La JOC...*, *op. cit.*, p. 43-44.

31. ARCHIVES DE LA JOC/F (rue des Mouchérons, 3, 1000 Bruxelles).

32. *Ibid.*

33. CENTRE D'ANIMATION ET DE RECHERCHE EN HISTOIRE OUVRIÈRE ET POPULAIRE (rue des Mouchérons, 3, 1000 Bruxelles). Un *État des fonds et des collections*, régulièrement mis à jour, est consultable sur place.

34. En particulier *JOC* (1929-1939), *La Jeunesse Ouvrière* (1924-1965) et *Joie et Travail* (1922-1965), consultables aux ARCHIVES DE LA JOC/F.

rendus de journées d'études régionales et des extraits de rapports d'activités établis par la fédération, sélectionnés pour leur intérêt par la rédaction. Les témoignages oraux recueillis auprès d'anciens militants et militantes s'avèrent quelquefois très éclairants. Ils permettent de combler certaines lacunes des sources écrites et imprimées, mais également d'appréhender le climat de l'époque. Françoise Rosart en a donné de bons exemples, assortis de conseils méthodologiques judicieux³⁵.

Conclusion

Le double aperçu proposé dans cette contribution est à la fois sélectif et concret. Il se tient délibérément à l'écart des débats théoriques, dont on trouve l'écho dans les publications citées en notes. Il montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres : dans quelques secteurs de la recherche, l'apport des archives paroissiales ne correspond ni aux attentes, ni aux espoirs. Ce parcours me conduit à formuler trois réflexions plus générales, directement articulées sur la problématique de notre colloque.

Tout d'abord, le CHIREL BW plaide en faveur d'une conservation et d'une gestion décentralisées des archives paroissiales, sauf menace grave pesant sur les fonds concernés. Pareille option se justifie, assurément, mais elle ne doit pas être érigée en absolu. Lorsqu'il existe des centres régionaux ou nationaux spécialisés, dotés d'un personnel qualifié et de moyens adéquats, le transfert d'une documentation locale vers de telles institutions peut s'avérer judicieux et même nécessaire. Ainsi, les archives d'une école de frères ou de sœurs seront probablement mieux sauvegardées en rejoignant les autres fonds regroupés à la maison-mère d'un institut. De même, les papiers personnels d'un

35. *Témoignages de trois militantes : Vie Féminine-JAC-JOC*, suivi de F. ROSART, *La source orale : approche méthodologique*, dans *Mouvements et associations...*, *op. cit.*, p. 151-175.

aumônier ou d'un militant jociste seront vraisemblablement mieux préservés aux Archives du mouvement ou au Carhop qu'à l'échelon local, où ils sont exposés à bien des aléas.

Ensuite, dans les cas où une conservation décentralisée s'impose, quelles qu'en soient les raisons, la responsabilité de nos comités locaux est grande en la matière. Qu'elles aient trait à des écoles, à des communautés religieuses ou à des mouvements de jeunesse, les pièces en question sont précieuses au plan scientifique. Elles doivent être mises à l'abri des destructions aveugles, classées et inventoriées. Il serait opportun qu'elles soient utilisées pour des monographies locales, à publier dans notre revue.

Enfin, les institutions en charge des archives, qu'elles soient publiques ou privées, devraient constituer un front commun plus soudé pour la sauvegarde de la documentation menacée, comme c'est le cas en Communauté germanophone³⁶. Le CHIREL BW entretient de fructueuses collaborations avec d'autres opérateurs, dont les Archives Générales du Royaume ou les Archives de l'archevêché. Puissent ces relations s'intensifier et se diversifier !

Paul WYNANTS
professeur ordinaire aux FUNDP Namur
adresse de contact :
paul.wynants@fundp.ac.be

36. Voir la communication de A. MINKE, *Le sauvetage des archives ecclésiastiques en Communauté germanophone ou le succès de la stratégie du dialogue*, qui a été présentée au 8^e congrès de l'Association des cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique (Namur, 28-31 août 2008).